PWGSC/TPSGC Acquisitions 1045 Main Street 1st Floor, Lobby C Unit 108 Moncton, NB E1C 1H1

Bid Fax: (506) 851-6759

Request For a Standing Offer Demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

NB / PEI Division - Moncton Acquisitions Office 1045 Main Street 1st Floor, Lobby C Unit 108 Moncton, NB E1C 1H1 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

Vernementaux Canada	V	nir			nour Clauses et Condition
Title - Sujet OCIR-Viande, volaille, poisson	vrac				
Solicitation No N° de l'invitation	on	Da	ate		
21201-158961/01/A		20	015-02	2-1	8
Client Reference No N° de référence du client			ETS R	ef.	No N° de réf. de SEAG
21201-158961		P	W-\$M	C7	Γ-015-4965
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FI	NS	No./N	°۷	ME
MCT-4-37118 (015)					
Solicitation Closes - at - à 02:00 PM on - le 2015-12-08	L'invitation pr	er	nd fi	n	Time Zone Fuseau horaire Atlantic Standard Time AST
Delivery Required - Livraison ex	kigée				
Address Enquiries to: - Adresse Drisdelle, Charlotte J.	r toutes questions à:				uyer ld - ld de l'acheteur
Telephone No N° de téléphone)		FAX	No	N° de FAX
(506)851-6948 ()			(506)	85	1-6759
Destination - of Goods, Service: Destination - des biens, service CORRECTIONAL SERVICE Of Institutions located in Dorcheste and Renous in New Brunswick and Springhill Nova Scotia Canada	s et construction: F CANADA				
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not	include provisions for security	v.			
- I - I - I - I - I - I - I - I - I - I	pro monomo ron securit.	, -			

This request for a Standing Offer does not include provisions for security.

Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature Date



Solicitation No. - N° de l'invitation 21201-158961/01/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur mct015

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier 21201-158961

MCT-4-37118

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Cette page est blanche. Voir les documents ci-joints.

Id de l'acheteur - Buyer ID $MCT015 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier 21201-158961

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE	1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 1.2 1.3	INTRODUCTION	2
PARTIE	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS	3
2.1 2.2 2.3 2.4	Instructions, clauses et conditions uniformisées	4 4
PARTIE	3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	5
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	5
PARTIE	4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	6
4.1 4.2	PROCÉDURES D'ÉVALUATION	
PARTIE	5 – ATTESTATIONS	7
5.1.	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES	7
PARTIE	6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	8
A. OF	FRE À COMMANDES	8
6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 6.7 6.8 6.9 6.10 6.11 6.12 6.13	OFFRE. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ. CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES. DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES. RESPONSABLES. UTILISATEURS DÉSIGNÉS PROCÉDURES POUR LES COMMANDES. INSTRUMENT DE COMMANDE. LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES. LIMITATION FINANCIÈRE. ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS. ATTESTATIONS. LOIS APPLICABLES.	
6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 6.7 6.8 6.9 6.10 6.11 6.12 6.13	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES RESPONSABLES. UTILISATEURS DÉSIGNÉS PROCÉDURES POUR LES COMMANDES INSTRUMENT DE COMMANDE LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES LIMITATION FINANCIÈRE ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS ATTESTATIONS	
6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 6.7 6.8 6.9 6.10 6.11 6.12 6.13	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES RESPONSABLES. UTILISATEURS DÉSIGNÉS PROCÉDURES POUR LES COMMANDES INSTRUMENT DE COMMANDE. LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES LIMITATION FINANCIÈRE ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS ATTESTATIONS LOIS APPLICABLES	

Id de l'acheteur - Buyer ID
MCT015
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier 21201-158961

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

Partie 1 Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;

Partie 2 Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC;

Partie 3 Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés;

Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection:

Partie 5 Attestations: comprend les attestations à fournir;

Partie 6 Partie 6 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent :

6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;

6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent :

Annexe A - Besoin

Annexe B - Base de paiement - Liste des Produits

Annexe C - Information aux soumissionnaires

Annexe D - Calendrier de Clôture des Soumissions et les Pages 1 pour chaque date de

clôture des soumissions

Annexe E - Liste des noms de tous les administrateurs et/ou propriétaires

1.2 Sommaire

Demande d'offre à commandes individuelles et régionale visant la fourniture et la fourniture et la livraison des viandes, volaille et le poisson, formats d'emballage en vrac aux établissements du Service correctionnel Canada situés à Renous et Dorchester au Nouveau Brunswick et à Springhill en Nouvelle-Écosse. Ces produits devront être livrés au cours de la période allant du 07 avril 2015 jusqu'au 31 mars 2016 inclusivement, divisée en quatre (4) périodes de renouvellement.

NOTA: Les offres doivent être soumises pour chaque période selon le calendrier à l'annexe D. Les offrants peuvent soumissionner pour une ou toute période de leur choix.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 21201-158961

Id de l'acheteur - Buyer ID
MCT015
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

La page 1 de chaque Demande d'offres à commandes, selon le Calendrier de clôture des soumissions, sont incluse dans l'annexe D avec chaque date de clôture individuelle. **Seulement la page 1 avec la date de clôture courante devrait être soumise.**

Les périodes d'offres à commandes sont comme suit :

07 avril 2015 au 30 juin 2015; 1er juillet 2015 au 30 septembre 2015; 1er octobre 2015 au 31 décembre 2015; 1er janvier 2016 au 31 mars 2016

Conformément à l'article 01 des instructions uniformisées <u>2006</u> et <u>2007</u> des dispositions relatives à l'intégrité, les offrants doivent fournir une liste de tous les propriétaires et(ou) administrateurs et toute autre documentation connexe, au besoin. Consulter la section <u>4.21</u> du Guide des approvisionnements pour en savoir plus sur les dispositions relatives à l'intégrité.

« Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et des accords de libre-échange Canada-Pérou, Canada-Colombie et Canada-Panama. »

1.3 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document <u>2006</u> (2014/09/25) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2006</u>, Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : 120 jours N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 21201-158961

Id de l'acheteur - Buyer ID $\frac{1}{MCT015}$ N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

Référence de CCUA	Section	Date
C9000T	Prix	2010/08/16
M0019T	Prix et(ou) taux fermes	2007/05/25

2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

En raison du caractère de la demande d'offre à commandes, les offres transmises par courrier électronique à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins **sept (7) jours civils** avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur **au Nouveau-Brunswick**, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

 $\ensuremath{\mathsf{N}}^\circ$ de la modif - Amd. No.

File No. - N $^{\circ}$ du dossier 21201-158961

Id de l'acheteur - Buyer ID
MCT015
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec **l'annexe B, Base de paiement**. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 21201-158961

Id de l'acheteur - Buyer ID $\frac{MCT015}{N^{\circ}\ \text{CCC / CCC No./ N}^{\circ}\ \text{VME - FMS}}$

3.1.1 Paiement par carte de crédit

Le Car	nada demand	e que les offrants complètent l'une des suiv	vantes :		
a)		les cartes d'achat du gouvernement du eptées pour le paiement des commandes s nmandes.			
	VIS	cartes de crédit suivantes sont acceptées : A ster Card	:		
b)		les cartes d'achat du gouvernement du ont pas acceptées pour le paiement des con nmandes.			
L'offra	nt n'est pas ol	bligé d'accepter les paiements par carte de	crédit.		
	ptation du pai ère d'évaluation	ement par carte de crédit des commandes on.	ne sera pas considérée comme		
Sectio	n III: Atte	estations			
Les of	rants doivent	présenter les attestations exigées à la Part	tie 5.		
PART	E - PROCÉD	DURE D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE	SÉLECTION		
4.1	Procédures	s d'évaluation			
a)	Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.				
b)	Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.				
Prix -	articles				
Les of	rants doiven	t proposer des prix fermes pour <u>tous les</u>	<u>articles</u> énumérés à l'annexe B.		
4.1.2	Évaluation	financière			
4.1.2.1					
Réfé i M022	rence de CCI	JA Section Évaluation du prix	Date 2013/04/25		

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 21201-158961

Id de l'acheteur - Buyer ID
MCT015
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

4.2 Méthode de sélection

Méthode de sélection

L'offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'une offre à commandes se fera en fonction de l'offre recevable la plus basse globalement.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut à remplir l'une de ses obligations prévues dans le cadre de tous contrats subséquents, s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre peut être déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou constituer un manquement aux termes du contrat.

5.1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec l'offre mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de se conformer à la demande du responsable de l'offre à commandes et de fournir les attestations dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – renseignements connexes

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité – offre, des instructions uniformisées **2006**. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires à</u> admissibilité limitée »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail</u>.

Id de l'acheteur - Buyer ID
MCT015
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N $^{\circ}$ du dossier 21201-158961

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « <u>soumissionnaires à admissibilité limitée</u> » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

PARTIE 6 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

- 6.1 Offre
- 6.1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe « A ».
- 6.2 Exigences relatives à la sécurité
- 6.2.1 Sur réception de l'offre à commande, le fournisseur doit fournir une liste de ses conducteurs au Service correctionnel du Canada afin que ces derniers puissent faire l'objet d'une vérification de la sécurité par le Centre d'information de la police canadienne (CIPC) avant d'être autorisés à livrer de la marchandise aux divers établissements.

Le fournisseur doit remplacer les conducteurs qui ne peuvent être admis à un établissement du SCC parce qu'ils ne répondent pas aux exigences en matière de sécurité

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2005 (2014/09/25), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

6.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

Rapports d'utilisation périodique - offres à commandes

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre les tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

N° de l'invitation - Solicitation No. 21201-158961

File No. - N° du dossier

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID MCT015 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

N° de réf. du client - Client Ref. No. 21201-158961 21201-158961

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites ci-dessous. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « NÉANT ».

Les données doivent être présentées pour la période de l'offre à commandes au responsable de l'offre à commandes.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 30 jours civils suivant la fin de la période de référence.

6.4 Durée de l'offre à commandes

6.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées du 07 avril 2015 au 31 mars 2016 inclusivement, divisée en quatre (4) périodes de renouvellement.

6.5 Responsables

6.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom: **Charlotte Drisdelle**

Titre: Agente d'approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Adresse: 1045, rue Main, unité 108

> Moncton, N.-B. E1C 1H1

(506) 851-6948 Téléphone : Télécopieur : (506) 851-6759

charlotte.drisdelle@pwgsc-tpsgc.gc.ca Courriel:

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

21201-158961

ld de l'acheteur - Buyer ID $MCT015 \\ N^{\circ} \ \text{CCC} \ / \ \text{CCC No.} / \ N^{\circ} \ \text{VME - FMS}$

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est :

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

6.5.3 Représentant de l'offrant (offrant veuillez compléter et <u>soumettre avec l'offre</u>)

Passée de commandes
Nom:
N° de téléphone:
N° de télécopieur:
Courriel:
Suivi de livraison
Nom:
N° de téléphone:
N° de télécopieur:
Courriel:
Renseignements généraux
Nom:
N° de téléphone:
N° de télécopieur
Courriel:

21201-158961

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID MCT015 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.6 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est :

Établissements du Service correctionnel Canada suivant:

Établissement Atlantique 13175 Route 8 C.P. 102 Renous, N-B E9E 2E1

Pénitencier Dorchester – Secteur medium 4902 rue Main Dorchester (N-B) E4K 2Y9

Pénitencier Dorchester – Secteur minimum 4902 rue Main Dorchester (N-B) E4K 2Y9

Springhill Institution 330 rue McGee C.P. 2140 Springhill (N-É) B0M 1X0

6.7 Procédures pour les commandes

Selon l'annexe A.

6.8 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire *PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes, etc.*) ou une version électronique.

6.9 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 40 000,00 \$ (taxes applicables incluses).

Id de l'acheteur - Buyer ID
MCT015
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier 21201-158961

6.10 Limitation financière

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de **187 500,00 \$**, (taxes applicables inclues) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou deux (2) mois avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

6.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales <u>2005</u> (2014/09/25), Conditions générales offres à commandes biens ou services
- d) les conditions générales 2010A (2014/11/27), Conditions générales biens (complexité moyenne);
- e) I'Annexe « A », Besoin;
- f) I'Annexe « B », Base de paiement Liste des Produits;
- g) I'Annexe « C », Information aux soumissionnaires
- h) l'Annexe « D », Calendrier de Clôture des Soumissions et les Pages 1 pour chaque date de clôture des soumissions
- i) l'Annexe « E», Liste des noms de tous les administrateurs et/ou propriétaires
- j) l'offre de l'offrant en date du

6.12 Attestations

6.12.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions d'émission de l'offre à commandes (OC). Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

File No. - N $^{\circ}$ du dossier 21201-158961

6.13 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur au **Nouveau Brunswick** et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

6.1 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.2 Clauses et conditions uniformisées

6.2.1 Conditions générales

2010A (2014/11/27), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 16, Intérêt sur les comptes en souffrance, de 2010A (2014/11/27) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

6.2.2 Clauses du Guide des CCUA

2.2.2.1 Poisson - estampillage de la qualité

Le poisson doit être préparé et empaqueté dans un établissement approuvé par le ministère des Pêches et des Océans conformément aux règlements et à la Loi sur l'inspection du poisson, L.R., 1985, ch. F-12, et porter les mentions suivantes :

- A) Le poisson frais doit porter la mention « Préparé sous la surveillance du gouvernement » ou «Inspection officielle Canada » à l'intérieur d'un dessin au trait d'une feuille d'érable sur les emballages, les encartages, les contenants ou les caisses.
- B) Le poisson congelé doit porter la mention « Inspection officielle Canada » à l'intérieur d'un dessin au trait d'une feuille d'érable sur les emballages, ou les contenants, ou, si pratiquement possible, sur le poisson entier.

2.2.2.2 Catégorie de viande

Si la catégorie de la viande T pour livraison, l'entrepreneur doit fournir en remplacement une catégorie supérieure, et ce, sans frais supplémentaires.

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 21201-158961

Id de l'acheteur - Buyer ID $\frac{1}{MCT015}$ N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.2.2.3 Inspection et estampillage

L'entrepreneur doit s'assurer que les inspecteurs de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) ont inspecté toute viande et tous les produits de la viande, la volaille et les produits de la volaille,

le saindoux, les graisses culinaires et les margarines contenant des graisses animales et les soupes qui contiennent des ingrédients d'origine animale et que ceux-ci ont apposé l'estampille « Inspecté par l'ACIA pour le GC » sur ces produits avant l'expédition.

L'entrepreneur doit prendre les mesures pour assurer la livraison de ces produits au destinataire soit à partir d'un établissement agréé en vertu de la Loi sur l'inspection des viandes, 1985, ch. 25 (1er suppl.), et de son règlement d'application soit à partir d'un exploitant de distribution alimentaire qui a acheté les produits auprès d'un tel établissement agréé. Le Canada n'acceptera pas les produits qui ne sont pas estampillés par l'ACIA.

L'entrepreneur ne doit pas altérer ou transformer davantage toute viande ou tout autre produit qui a fait l'objet d'une inspection par les inspecteurs de l'ACIA et il ne doit pas permettre que tout exploitant de distribution alimentaire le fasse.

6.2.2.4 Livraison de produits réfrigérés ou congelés

Les produits réfrigérés ou congelés doivent être livrés conformément aux normes de l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui stipulent que les produits congelés doivent être maintenus à une température de -18 oC ou plus basse, et que les produits réfrigérés doivent être maintenus entre 4

oC et 1 oC jusqu'à leur livraison. Tous les produits réfrigérés ou congelés doivent être livrés dans des véhicules réfrigérés et ils ne doivent porter aucun signe de détérioration. Les produits congelés ne doivent pas avoir été congelés plus de 90 jours depuis la date de leur transformation.

6.2.2.5 Livraison et déchargement

- 1. Les camions de livraison doivent être munis d'un dispositif permettant d'effectuer le déchargement dans les endroits dépourvus d'installation de déchargement hydraulique, fixe ou autre.
- 2. Au moment des livraisons, il doit y avoir un nombre d'employés suffisant pour décharger tous les types de véhicules sans l'aide des employés du gouvernement fédéral.
- 3. À certains endroits, les camions de livraison doivent être déchargés lorsqu'ils sont stationnés en bordure du trottoir. Lorsque le matériel est déposé sur le trottoir, il doit être placé à proximité de l'entrée désignée pour que le personnel de l'endroit puisse le transporter facilement à l'aide de l'équipement de manutention mécanique.

6.2.2.6 Genre de transport

La livraison doit se faire par transport réfrigéré. L'échelle de températures acceptables est De 1,5 ° C à 4 ° C ou (35 ° F à 40 ° F).

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID MCT015 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Data

File No. - N° du dossier 21201-158961

6.3 Durée du contrat

6.3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.4 Paiement

6.4.1 Base de paiement

Base de paiement - prix ferme, prix unitaire(s) ferme(s) ou prix de lot(s) ferme(s)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes précisés dans **l'annexe B, la Base de paiement.** Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.4.2 Modalités de paiement

Santian

Páfáranca do CCIIA

H1000C	Paiement unique		2008/05/12
6.4.3 Paiement par ca	rte de crédit		
La carte de crédit suivante	e est acceptée :		
ou			
Les cartes de crédit suiva	ntes sont acceptées :	et	

6.5 Instructions pour la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures» des conditions générales **et selon l'annexe A**. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier 21201-158961

Id de l'acheteur - Buyer ID $\frac{MCT015}{N^{\circ} \text{ CCC / CCC No./ N}^{\circ} \text{ VME - FMS} }$

6.6 Clauses du Guide des CCUA

Référence de CCUA	Section	Date
A9068C	Règlements concernant les emplacements du	2014/06/26
	gouvernement	
B7500C	Marchandises excédentaires	2006/06/16
G1005C	Assurances	2008/05/12

6.7 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

a) rendu droits acquittés (DDP) **Renous et Dorchester au Nouveau-Brunswick et Springhill en Nouvelle-Écosse** selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

«<u>Viandes, Volaille et le Poisson</u>» Formats en vrac

"BESOIN"

Service correctionnel du Canada (SCC)

La prestation DOIT être effectuée aux établissements suivants:

Établissement Atlantique - Renous (Nouveau-Brunswick)
Pénitencier de Dorchester, Secteur Medium - Dorchester (Nouveau-Brunswick)
Pénitencier de Dorchester, Secteur Minimum - Dorchester (Nouveau-Brunswick)
Établissement Springhill - Springhill (Nouvelle-Écosse)

Période de validité de l'offre à commandes Du 1er avril 2015 au 31 mars 2016

Divisée en quatre (4) périodes de renouvellement

Fourniture et livraison de nourriture aux établissements précisés

BESOIN

Fournir et livrer une variété de « viandes, volaille et le poisson», formats en vrac selon les besoins aux établissements du Service correctionnel du Canada selon les exigences.

Le proposant DOIT fournir un un prix pour chaque article et doit être en mesure de fournir 100% de tous les articles indiqués à la «Liste d'aliments» ci-jointe à l'annexe B.

Le proposant **DOIT s'assurer une conformité à 100** % avec cette Annexe A et la «Liste des aliments» à l'annexe B. **Toute dérogation DOIT être approuvée**, au préalable par la responsable de l'offre à commandes de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), **par écrit AVANT la clôture de l'appel d'offres.** À défaut de quoi votre soumission sera pas considérée d'avantage et sera rejetée!

Le proposant doit formuler sa proposition en fonction des «formats individuels» et des «formats de caisse» et avoir des formats qui ressemblent le plus près possible aux formats demandés. Si vous proposez un format de paquet individuel «plus <u>grand</u> ou plus <u>petit</u>» que le «format demandé», vous devez recevoir une approbation écrite donnée par la responsable de l'offre à commandes AVANT la clôture de l'appel d'offres.

DATE DU DÉBUT

Les périodes d'offres à commandes sont comme suit:

À partir du 1er avril 2015 au 30 juin 2015 et du 1er juillet 2015 au 30 septembre 2015

1er octobre 2015 au 31 décembre 2015 et du 1er janvier 2016 au 31 mars 2016

DESCRIPTIONS DES SERVICES

Fournir des provisions alimentaires selon les horaires et aux endroits indiqués à chaque établissement en conformité à l'offre à commandes et aux conditions particulières de l'offre à commandes.

Cette exigence sera exécutée sous forme d'une offre à commandes pour toutes les provisions alimentaires et comprendra les produits suivants:

Divers viandes, volaille et le poisson, frais et congelés;

PRIX:

Les frais de livraison doivent être inclus aux prix proposés. Si le client désire acquérir un produit qui n'est pas dans la liste jointe, le prix du fournisseur pour ce produit devra être le même que le plus bas prix accordé à son client le plus avantagé, à qualité et quantité égales. Le prix donné doit être celui en vigueur à la date de la livraison.

DIVERGES ET SUBSTITUTIONS

Aucun produit ne peut être substitué à moins que la substitution ne soit autorisée dans le document de commande subséquente à l'offre à commande par le chargé de projet.

Formats, genre de produits et margues commerciales :

Une condition prévoit qu'aucune modification ne doit être apportée au format d'emballage, de caisse, au prix et au genre de produits après que l'offre à commandes est accordée à moins que les changements soient changés par le fabricant ou si un produit n'est plus fabriqué ni distribué. Vous devrez aviser la responsable de l'offre à commandes à TPSGC de cette modification.

<u>NOTA</u>: Les modifications seront en vigueur seulement lorsque la responsable de l'offre à commandes à TPSGC les ait acceptées.

Si un produit est tempora

irement seulement en raison des problèmes de fabrication, vous devez fournir un produit d'une valeur équivalente (si disponible), mais seulement si ce produit est jugé acceptable par l'agent des services alimentaires (ASA) ou par son représentant. Vous devrez expliquer les motifs qui justifient la non disponibilité temporaire du produit et vous devrez aviser l'ASA ou son représentant aussitôt que la marque d'origine est disponible à nouveau.

PROCÉDURES POUR LES COMMANDES

Toutes les commandes DOIVENT être passées par écrit. Le fournisseur **DOIT** être capable de recevoir les commandes par télécopieur. Aussi par courriel si possible.

Toutes commandes DOIVENT être passées au plus tard par 11h00 deux (2) jours ouvrables avant le jour de la livraison prévu.

Des **changements** <u>MINEURS</u> à la commande originale peuvent être faits jusqu'à 11h00 un (1) jour ouvrable avant le jour de la livraison prévu.

CONFIRMATION DE LA DISPONIBILITÉ DES COMMANDES

Si un produit n'est pas disponible lors d'une commande, vous devez en aviser l'agent des services alimentaires de l'établissement ou son représentant par écrit transmis par télécopieur dans un délai de 4 heures.

Les articles qui ne sont pas disponibles doivent PAS être commandés en livraison différée.

Les articles ne doivent pas manquer de chargement lorsque toute la quantité commandée n'est pas disponible. Tous les produits commandés doivent être traitées intégralement ou annulées à défaut.

Seulement l'agent des services alimentaires ou son représentant possède l'autorité pour accepter des substitutions.

LIVRAISON DES PROVISIONS ALIMENTAIRES

Seulement une (1) livraison doit être effectuée par commande.

Les livraisons doivent être effectuées selon la demande.

Les livraisons doivent être effectuées directement à l'endroit précisé à chaque établissement individuel indiqué dans ce document

Tous les produits doivent être livrés dans leur boite ou caisse d'origine.

Tout produit endommagé, en mauvais état, ouvert ou remballé sera refusé et rentourné à l'offrant aux frais de ce dernier.

Le fournisseur doit assumer les frais de retour de la marchandise qui est non conforme.

Le fournisseur doit assumer tous les risques de pertes des biens jusqu'au moment de la livraison à l'unité ayant fait la commande.

Lors des livraisons à l'établissement, toutes politiques de sécurité doivent être respectées.

C'est recommandé que tout le personnel dont qui fait la livraison devrait être protégés par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) ou par un programme semblable).

Il est loisible au fournisseur à qui l'offres à commandes est octroyée de céder la livraison en vertu de l'offre à commandes mais il sera responsable de l'exécution de cette partie de l'offre à commandes par le cessionnaire.

LIVRAISONS D'URGENCE:

Livraisons d'urgence à cause de «CONFINEMENT AUX CELLULES»:

Les livraisons d'urgence, à cause de <u>«confinement aux cellules</u>» **DOIVENT être livrées dans les 24 heures d'avis** seulement pendant les jours ouvrables.

Autres Livraisons d'urgence:

Dans l'hypothèse où une commande ne peut pas être livrée en raison de la météo, des grèves d'une durée d'une journée, le fournisseur devra effectuer la livraison lors de la prochaine journée ouvrable et pas plus tard que la deuxième journée ouvrable suivant la date déjà prévue pour la livraison.

Lorsqu'une grève se prolonge au delà d'une journée ou deux, d'autres dispositions devront être prises par la direction de l'établissement pour la livraison à l'établissement.

Exigences de la livraison pour chaque établissement

Établissement Atlantique (ÉA) - Renous, (N-B)

Établissement Atlantique - Renous (N-B) exige une (1) livraison par semaine.

ÉA acceptera les livraisons à chaque jour allant du **lundi au vendredi** et doivent être effectuées entre **8h00 à 11h00** et de **13h00 à 15h00**. (les livraisons doivent être terminées à 11h00 et à 15h00).

En cas d'urgence seulement, l'Établissement Atlantique recevra les livraisons selon l'horaire habituel mais jusqu'à 16h00 (livraison terminée).

Endroit de la livraison - exigence obligatoire

Toutes les livraisons à l'Établissement Atlantique DOIVENT être effectuées sur les quais de chargement et doivent être reçues par la Réception centrale.

Pénitencier de Dorchester (PD), Secteur Medium et Secteur Minimum - Dorchester, N-B

Pénitencier de Dorchester, Secteur Medium exige une (1) livraison par semaine. Pénitencier de Dorchester, Secteur Minimum exige **deux (2)** livraisons par semaine

Les établissements accepteront les livraisons à chaque jour allant du **lundi au vendredi** et doivent être effectuées entre **8h00 à 11h00** et de **13h00 à 15h00**. (les livraisons doivent être terminées à 11h00 et à 15h00).

En cas d'urgence, les établissements recevront les livraisons selon l'horaire habituel.

Endroit de la livraison - exigence obligatoire

Toutes les livraisons au PD et de l'ÉW DOIVENT être effectuées au bâtiment désigné «Achats et entrepôt» («Procurement & Stores»).

Établissement Springhill (ÉS) - Springhill (N-É)

Établissement Springhill - Springhill (N-É) exige une (1) livraison par semaine.

ÉS acceptera les livraisons à chaque jour allant du **lundi au vendredi** et doivent être effectuées entre **8h00 à 11h00** et de **13h00 à 15h00**. (les livraisons doivent être terminées à 11h00 et à 15h00).

Les livraisons d'urgence seront acceptées durant les mêmes heures que les livraisons régulières.

Endroit de la livraison - exigence obligatoire:

Les livraisons à l'Établissement Springhill DOIVENT être effectuées directement à la PORTE ARRIÈRE DE LA CUISINE. Le camion DOIT toujours pouvoir se rendre directement à la porte arrière de la cuisine.

NOTA:

Le(s) jour(s) de la livraison, pour la durée de l'offre à commandes, sera déterminé entre un Représentant de chaque Établissement et le Fournisseur retenu à l'attribution de l'offre à commandes avant la date du début.

Lors des livraisons dans tous les établissements, les camions ne doivent contenir AUCUN tabac ni alcool.

Les livraisons ne pourront pas être effectuées dans aucun autre endroit dans les établissements.

EXIGENCES CONCERNANT À LA FACTURATION

Lors de chaque livraison, une facture d'achat informatisée ou tapée à la machine à écrire **seulement un (1) exemplaire** doit être remis au client lors de chaque livraison.

Une facture manuscrite ne sera acceptée!

Lorsque des corrections doivent être apportées à une facture, vous DEVEZ faire imprimer une copie corrigée qui sera remise lors de la livraison.

Aucune correction manuscrite sur des factures ne sera acceptée!

À l'aide d'une copie de la facture remise par le fournisseur et d'une copie présentée par le personnel responsable de faire la commande, le représentant des livraisons du client, de concert avec le représentant du fournisseur s'assureront que toute la commande a été ingégralement livrée.

Le fournisseur doit facturer que pour les articles livrés et acceptés. Le fournisseur doit s'assurer qu'une demande d'un reçu de crédit ait été émise au moment de la livraison pour les articles qui ne sont pas acceptés par le représentant du client au moment de la livraison. Le fournisseur convient de remettre au client un reçu de crédit détaillé dans un délai de sept (7) jours ouvrables pour tous les articles dont le client et le fournisseur conviennent étaient endommagés avant la livraison. Aucun article ne manquera le chargement car les commandes seront effectuées sur la base «exécuter sinon annuler». Les factures ne seront pas acheminées pour paiement jusqu'à ce que le fournisseur remettre au client un reçu de crédit apprové. Le fournisseur doit s'assurer que toutes les factures mentionnent les prix en vigueur au moment de la commande. Les commandes seront calculées en dollars canadiens.

Toutes les factures doivent mentionner les renseignements suivants:

- 1. Le numéro du bon de commande
- 2. À l'attention du: nom de l'établissement demandeur
- 3. Adresse postale intégrale
- Numéro de contrôle de la facture
- Date de livraison

GENRE DE TRANSPORT

La livraison des aliments froids ou surgelés doit être effectuée par des moyens de transport à température contrôlée à moins que le client ne donne d'autres directives.

Les véhicules utilisés pour le transport des provisions doivent être considérés comme un extension des installations du fournisseur. En conséquence, les camions ne doivent pas exposer les aliments à des risques qui pourront compromettre leur qualité. Le véhicule doit constituer un lieu d'entreposage intérimaire entre le fournisseur jusqu'à destination.

Les normes de construction, d'entretien, de réfrigération et de manutention doivent être identiques dans la mesure du possible à celles d'une épicerie canadienne commerciale de bonne réputation.

PALETTISATION

Tous les produits d'alimentation DOIVENT être livrés au point de livraison désigné sur des palettes emballées sous film étirable ou rétractable d'une hauteur maximale de 180 cm.

Les commandes DOIVENT être divisées par unités/cuisines et le nom de l'unité/cuisine doit être clairement indiqué sur au moins deux (2) côtés des palettes.

Les produits DOIVENT être palettisés par par catégories c'est-à-dire:

Produits refroidis:

Produits congelés;

Les produits d'alimentation DOIVENT être palettisés de façon à ce que les articles les plus lourds soient placés au bas de la palette.

Le fournisseur est responsable du déchargement de tous les produits d'alimentation.

PRODUITS

L'emballage et l'étiquetage doivent être conformes aux normes de l'Office des normes générales du Canada (ONGA) et aux règlements de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Les emballages à l'unité doivent porter une date de péremption.

DATES D'EXPIRATION

NORMES : Tous les aliments emballés doivent être conformes aux dispositions pertinentes des lois et règlements et aux normes des organismes suivants :

- a) Loi sur les aliments et drogues et son règlement d'application
- b) Loi sur les produits agricoles au Canada
- c) Office des normes générales du Canada
- d) Normes d'inspection de l'ACIA

ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Tous les produits doivent être préparés dans des usines inspectées par le gouvernement fédéral.

Les produits surgelés doivent être livrés individuellement et doivent avoir une température interne qui n'est pas supérieure à moins dix-huit degrés centigrade.

Tous les produits doivent avoir été fabriqués récemment et doivent porter la date de production la plus récente. La date de péremption doit être clairement indiquée dans un endroit visible et toute condition qui pourrait influencer la date de péremption doit être indiquée au moment de la commande.

Les produits périmés SERONT retournés au fournisseur à ses frais!

La qualité sera contrôlée en fonction des normes établies par «l'Office des normes générales du Canada».

Un exemplaire est disponible et peut être acheté auprès du :

Centre des ventes de l'Office des normes générales du Canada Place du Portage III, 6B1 11, rue Laurier Gatineau (Québec)

Téléphone: (819) 956-0425 ou 1-800-665-CGSB (Canada seulement)

Télécopieur: (819) 956-5644

Courriel: ncr.cgsb-ongc@tpsgc.gc.ca

Site Web de l'ONGC: http://www.tpsgc.gc.ca/cgsb/home/index-f.html

L'inspection finale et l'acceptation des provisions seront effectuées uniquement par le client lors de la livraison. Tous les produits fournis seront exempts de détérioration, de saletés ou de dommages par les insectes ou les rongeurs. Le client aura le droit de refuser des produits au moment de la livraison et le fournisseur doit immédiatement enlever tout produit inacceptable.

Il est loisible aux représentants du SCC d'effectuer des inspections de qualité aux installations du fournisseur selon les besoins.

Rendement du fournisseur:

L'agent des services alimentaires ou son représentant désigné surveillera le rendement du contractant à chacun des établissements.

Les éléments de rendements comprendront, sans y être limités, les suivants:

- a. En mesure de fournir les articles et les quantités commandées ;
- b. En mesure de signaler la non-disponibilité des produits commandés dans un délais de 4 heures ;
- c. En mesure de fournir les produits selon les formats demandés et selon les prix proposés ;
- d. En mesure de livrer dans les délais impartis ET à l'endroit exigé à l'établissement ;
- e. En mesure de fournir un service et des produits de qualité en tout temps ;

Si le rendement n'est pas considéré satisfaisant, une documentation sera transmise à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Pendant la période de la présente offre à commandes, un produit et un service de grande qualité tel que défini par «*l'Office des normes générales du Canada* » (ONGC) seront exigés. Le fait de ne pas fournir la qualité de biens et services définie dans le présent texte OU le non-respect de l'Annexe B - «Liste d'aliments» à plus de cinq (5) reprises au cours de l'offre à commandes aura les conséquences suivantes :

- 1. Avertissement initial concernant le fait de ne pas fournir le niveau de services nécessaire, les produits de la qualité ou du calibre approprié etc....
- 2. Un deuxième, troisième et quatrième incident aura pour résultat l'envoi d'un avis écrit exigeant une mesure corrective,
- 3. Dans le cas d'un cinquième incident, le fournisseur sera informé que son offre à commandes a été annulée et qu'aucune autre commande ne sera traitée.

VEUILLEZ SIGNER CI-DESSOUS POUR CONFIRMER QUE VOUS CONVENEZ DE RESPECTER LES EXIGENCES OBLIGATOIRES PRÉVUES AUX PRÉSENTES.

(Signature du représentant autorisé)	

Public Works and Government Services Canada Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

File No / No de dossier: 21201-158961 Annex "B" - annexe B Title / Titre: Meat, Poultry & Fish / Viande, volaille et le poisson

Vendor Name / Nom du fournisseur: Period / Période: 2015-2016

			,							
Article	Quantité estimative selon trois (3) mois	Unité de distribution	DESCRIPTION	Formats de paquet et caisse approximatif demandé	Formats de paquet et caisse offert	Marque offert	N° de produit	Prix		
_	1086	kg	Boeuf, intérieur de ronde, Code de spécification 168 (Catégorie commerciale) CONGELÉ aucun substitut	3 x 11 kg maximum					par	cs ou kg
7	1132	kg	Boeuf, intérieur de ronde, Code de spécification 168 (Catégorie commerciale) CONGELÉ Doivent être de 5 à 6 lb maximum chaque aucun substitut	8 x 5 à 6 lb (=2.72 kg) chacun maximum					par	cs ou kg
က	398	kg	Boeuf , salé frais en seau de 15 à 20 kg OU emballé sous vide en boite de 5 à 20 kg, (pointe de poitrine), maigre à 83%, (Catégorie commerciale) aucun substitut	salé frais en seau de 15 à 20 kg OU emballé sous vide en boite de 5 à 20 kg					par	cs ou kg

	cs ou kg	cs ou kg	cs ou kg	cs ou kg	cs ou kg
	par	par	par	par	par
Prix					
N° de produit					
Marque					
Formats de paquet et caisse offert					
Formats de paquet et caisse approximatif demandé	1 x 5 kg = 11.02 lb ou 4 x 2.27 kg environ	2 lb à 5.51 lb poids MAXIMUM le pqt, environ 1 à 4 pqt la caisse aucun substitut	1 x 4.54 kg environ	1 x 5 kg environ	2 x 5 à 8 kg environ
DESCRIPTION	Boeuf haché, maigre à 83% ou plus (haché deux fois) aucuns organes ajoutés, code de spécification 136 CONGELÉ aucun substitut	Boeuf haché, maigre à 83% ou plus (haché deux fois), aucuns organes ajoutés, code de spécification 136 CONGELÉ aucun substitut	Hamburgers (boeuf), (Catégorie commerciale), aucun organe ajouté, portion de 4 oz (5 oz non cuit) CONGELÉ aucun substitut	Boeuf en cubes 1", maigre 7% de gras, code de coupe 135 CONGELÉ aucun substitut	Foie de jeune boeuf, pelé et déveiné, 4 à 5 oz la portion, (Catégorie commerciale) CONGELÉ, aucun substitut
Unité de distribution	kg	kg	caisse		kg
Quantité estimative selon trois (3) mois	3913	1500	260	845	335
Article	4	5	9	7	ω

	cs ou kg	cs ou kg	cs ou kg	cs ou kg
	par	par	par	par
Prix				
N° de produit				
Marque				
Formats de paquet et caisse offert				
Formats de paquet et caisse approximatif demandé	2 x 5 à 8 kg environ	4 à 5 x 6 lb (6 lb=2.72 kg) ou 6 x 3 kg maximum chaque	1 x 5 kg ou 5 x 4 kg environ	1 x 5 kg environ
DESCRIPTION	Porc, fesse fraîche roulée et sans os, Catégorie commerciale (teneur en gras 1/4 po), code de spécification 1402 R CONGELÉ aucun substitut	Porc, fesse fraîche roulée et sans os, Catégorie commerciale (teneur en gras 1/4 po), code de spécification 1402 R CONGELÉ aucun substitut	Côtelette de longe de porc, (Catégorie commerciale), les portions doivent être d'un minimum de 4 oz à 5 oz maximum, CONGELÉ	Tranche de Porc, milieu de longe désossée, attendrie 2 fois, (Catégorie commerciale), 5 oz la portion CONGELÉ aucun substitut
Unité de distribution	kg	kg	kg	kg
Quantité estimative selon trois (3) mois	804	262	30	116
Article	6	10	-	12

	cs ou kg	cs ou kg	cs ou kg	cs ou kg	cs ou kg	cs ou kg
	par	par	par	par	par	par
Prix						
N° de produit						
Marque offert						
Formats de paquet et caisse offert						
Formats de paquet et caisse approximatif demandé	1 x 5 kg environ	1 x 5 kg environ	1 x 4 kg environ	1 x 4 kg environ	2 x 9-11 kg ou 2 x 6.5 kg environ	2 x 5.2 kg environ
DESCRIPTION	Bacon tranché, en couches avec du papier entre les couches, coupe du centre et les bouts seulement, 18-22 compte, (salé, séché à sec) (Catégorie commerciale), aucun substitut FRAIS ou CONGELÉ	Porc, saucisses à déjeuner CONGELÉ aucun substitut	Saucisses bavaroises, précuites (7 po minimum) CONGELÉ aucun substitut	Saucisses, «Octoberfest» (7 po minimum) CONGELÉ aucun substitut	Jambon toupie, FRAIS aucun substitut	Jambon Tin End, frais de la marque Cadet ou équivalent
Unité de distribution	kg	caisse	caisse	caisse	kg	kg
Quantité estimative selon trois (3) mois	220	47	40	41	1379	200
Article	13	4	15	16	17	18

	cs ou kg	cs ou kg	cs ou kg	cs ou kg	cs ou kg
	par	par	par	par	par
Prix					
N° de produit					
Marque offert					
Formats de paquet et caisse offert					
Formats de paquet et caisse approximatif demandé	1 x 5 kg maximum	1 x 18 kg à 28 kg environ	1 x 5 - 18 kg environ	1 x 4.54 kg environ	6 x 2.5 kg environ
DESCRIPTION	Poulet, Cuisse et Haut de Cuisse, avec os et peau, portions d'environ 8 à 10 oz maximum, (Catégorie commerciale), CONGELÉ aucun substitut	Poulet, Cuisse et Haut de Cuisse, avec os et peau, portions d'environ 8 à 10 oz maximum, (Catégorie commerciale), CONGELÉ aucun substitut	Poitrines de Poulet, avec os et peau, portions d'environ 10 à 12 oz maximum, (Catégorie commerciale), CONGELÉ aucun substitut	Poulet de viande nature en cubes (1/2 po) CONGELÉ aucun substitut	Poule à bouillir, congelée aucun substitut
Unité de distribution	kg	kg	kg	caisse	kg
Quantité estimative selon trois (3) mois	2840	1548	288	165	300
Article	19	20	21	22	23

				ı	
	cs ou kg	cs ou kg	cs ou kg	cs ou kg	cs ou kg
	par	par	par	par	par
Prix					
N° de produit					
Marque offert					
Formats de paquet et caisse offert					
Formats de paquet et caisse approximatif demandé	2 x un minimum de 9 à 10 kg et plus	1 x 3 kg ou 2 x 4 kg environ	environ 1 x 2.27 kg ou 1 x 4.82 kg environ	1 x 5 kg ou 2 x 4.4 kg environ	2 x 2.5 kg oru 1 x 5.44 kg environ
DESCRIPTION	Dinde entière, catégorie Utilité (minimum de 9 à 10 kg et plus) CONGELÉ aucun substitut	Rôti de dinde, cuit, viande blanche seulement, FRAIS aucun substitut	Poulet en lanière cuit four Fajitas, entièrement cuit, congelé de Grand River OU Haut de cuisse de poulet, entièrement cuit, cat N° 2 (morceaux cassés), congelé, N° de produit Maple Leaf 99170 ou d'une marque et produit équivalent sera aussi accepté NOTA: Cet article ne sera pas inclus dans l'évaluation.	Saucison de Bologne, FRAIS, en Vrac aucun substitut	Weiners 5", en vrac aucun substitut
Unité de distribution	kg	caisse	caisse	kg	caisse
Quantité estimative selon trois (3) mois	1543	417	123	456	415
Article	24	25	26	27	28

	cs ou kg	cs ou kg	cs ou kg	ss on kg	cs ou kg		cs ou kg
	par	par	par	par	par		par
Prix							
N° de produit							
Marque offert							
Formats de paquet et caisse offert							
Formats de paquet et caisse approximatif demandé	1 - 3 x 3 kg environ	1 - 3 x 3 kg environ	1 x 4.54 kg - 10 lb environ	1 x 4.54 kg - 10 lb environ	1 x 4.54 kg - 10 lb environ	1 x 4.54 kg environ	1 x 4.54 kg environ
DESCRIPTION	Salami, congelé ou frais aucun substitut	Pepperoni, congelé ou frais aucun substitut	Filets de sole, surgelés séparément, portions de 4 à 5 oz, aucun substitut	Filet de morue salée, surgelés séparément, portions de 4 oz, congelé, aucun substitut	Basa 6 - 8 oz la portion, surgelés séparément, Highliner ou Ocean Jewel aucun substitut	Longe d'aiglefin, 5 oz la portion, surgelés séparénent, aucun substitut	Filets d'aiglefin à panure croustillante, environ 112g la portion, CONGELÉ aucun substitut
Unité de distribution	kg	kg	caisse	caisse	caisse	caisse	caisse
Quantité estimative selon trois (3) mois	410	410	84	84	84	84	54
Article	29	30	31	32	33	34	35

	cs ou kg	cs ou kg	cs ou kg	cs ou kg	
	par C	par	par	par	
	ă	ä	ä	ğ	
Prix					
N° de produit					
Marque					
Formats de paquet et caisse offert					
Formats de paquet et caisse approximatif demandé	1 x 12 lb	1 x 4.54 kg environ	1 x 4 kg environ	4.54 kg environ	
DESCRIPTION	Morceaux de morue salée, CONGELÉ, aucun substitut	Burgers du Capitaine, environ 66 x 2.33 onces la portion, CONGELÉ Highliner ou équivalent	Lanière de boeuf cuite, (environ 3/8" épaisseur x 1" largeur x 4" longueur), entièrement cuite, CONGELÉ, aucun substitut au genre de produit. Maple Leaf N° de produit 64368 ou équivalent	Boulettes de Viande de Boeuf Cuites Genre Italien aucun substitut, environ 1/2 oz la boulette (cuites), CONGELÉS	Divers articles qui ne sont pas énumérés sur cette liste sont offerts au prix de gros moins un rabais de% ou au prix coûtant plus un prix de revient de%.
Unité de distribution	caisse	caisse	caisse	caisse	
Quantité estimative selon trois (3) mois	20	10	36	8	
Article	36	37	38	39	40

Quantité estimative Uni selon trois distri (3) mois	Unité de distribution	DESCRIPTION	Formats de paquet et caisse approximatif demandé	Formats de paquet et caisse offert	Marque offert	N° de produit	Prix	
Se Le	n se	Les quantités sont estimées selon une période de trois (3) mois.						
		Aucune Feuilles de Prix écrites a la main sera acceptée. Les prix doivent être soumis avec cette Annexe B. Cette Annexe B en format Excel peut être obtenue en contactant l'Agente d'approvisionnement.						
\(\rightarrow\rightar	W \ Q \ D \ O \ O \ O \ O \ O \ O \ O \ O \ O	Si cette Annexe B est reproduite, toutes les colonnes et chaque article doivent être inclus et énumérés dans le même ordre numérique tel que présenté dans cette liste. Si cette annexe est reproduite, elle doit être reproduite conforme aux exigences indiqués dans la présente.						

Prix	
N° de produit	
Marque offert	
Formats de paquet et caisse offert	
Formats de paquet et caisse approximatif demandé	
DESCRIPTION	NOTA: Il faut toujours ajuster, lorsqu'il est nécessaire, les colonnes aux Feuilles de Prix pour s'assurer que chaque colonne apparaisse sur une page. Chaque page doit démontrer à partir de la première colonne avec le numérotage jusqu'à la dernière colonne qui indique si ce prix est par le kg ou la caisse. Aussi dans la dernière colonne s.v.p. encercler si ce prix est par le kg ou la caisse
Quantité estimative Unité de selon trois distribution (3) mois	
Quantité estimative selon trois (3) mois	
Article	

ANNEXE "C" INFORMATION

Clôture des offres au bureau suivant:

Unité de réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) 1045 rue Main, 3ième étage Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1H1

Ou per télécopieur au : (506) 851-6759

Voici quelques renseignements utiles :

1) «Achats et Ventes» à <u>www.achatsetventes.gc.ca</u> Service électronique d'appel d'offres du gouvernement (SEAOG):

Vous devez utiliser la **DERNIÈRE VERSION PUBLIÉE DU DOCUMENT**.

N'importe quel changement au Marché, à la Liste des Produits à l'annexe B ou à une Date de Clôture d'une Soumission à l'annexe D, sera fourni en publiant une modification à la soumission sur Achats et Ventes..

2) Transmission des offres:

Pour que votre offre soit prise en compte, vous devez la transmettre par <u>TÉLÉCOPIEUR</u> ou par <u>COURRIER</u>.

3) Demande des résultats de l'évaluation:

Par courriel à l'adresse de l'Agente d'approvisionnement, vous pouvez demander les résultats de l'évaluation. Ils vous seront envoyés en format PDF.

Veuillez prendre note que vous devrez préciser le <u>Titre du Fichier</u>, le <u>N° de référence du client</u>, le <u>nom du service du client</u> et <u>la période</u> à laquelle s'applique votre demande.

Adresse générale pour l'Agente d'approvisionnement:

4) Pour toute question concernant les dossiers de l'approvisionnement alimentaire, vous pouvez communiquer avec la personne suivante:

Charlotte Drisdelle

Supply Officer / Agente d'approvisionnement Phone number / Téléphone: 506-851-6948 Facsimile number / No de télécopieur: 506-851-6759 Email / Courriel: charlotte.drisdelle@pwgsc-tpsgc.gc.ca

ANNEXE "D" - Calendrier des Dates de Clôture des Offres

Acheteur de TPSGC et ID:

Charlotte Drisdelle (MCT015)

Nº de référence du client:

21201-158961

Objet:

Viande, volaille et le poisson - formats en vrac

Pour le destinataire suivant: Service Correctionnel Canada (SCC) - aux établissements situés à

Renous et Dorchester au Nouveau-Brunswick et

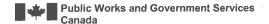
Springhill en Nouvelle-Écosse

Veuillez consulter le document d'invitation à soumissionner pour

connaitre les adresses de livraison

Calendrier des Dates de Clôture des Offres

T 20 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	THE PROPERTY OF THE PARTY.	
Nº d'identification de la période	Quatre (4) Périodes de Trois (3) mois chaque	Date de clôture
21201-158961/ 01/ A	07 avril 2015 au 30 juin 2015	31 mars 2015
21201-158961/ 02/ A	1er juillet 2015 au 30 septembre 2015	12 juin 2015
21201-158961/ 03/ A	1er octobre 2015 au 31 décembre 2015	16 septembre 2015
21201-158961/ 04/ A	1er janvier 2016 au 31 mars 2016	08 décembre 2015



PWGSC/TPSGC Acquisitions 1045 Main Street 1st Floor, Lobby C Unit 108 Moncton, NB E1C 1H1 Bid Fax: (506) 851-6759

Request For a Standing Offer Demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

NB / PEI Division - Moncton Acquisitions Office
1045 Main Street
1st Floor, Lobby C
Unit 108

Moncton, NB E1C 1H1

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

vrac				
ion				
	20)15-02	-13	8
érence du client	GI	ETS R	ef.	No N° de réf. de SEAG
CCC No./N° CCC - FI	MS	No./N	۱° ۱	/ME
L'invitation pre	er	ıd fii	n	Time Zone
				Fuseau horaire
				Atlantic Daylight Saving Time ADT
				Time AD I
xigée				
er toutes questions à	:		Βu	ıyer Id - Id de l'acheteur
			mo	ct015
е		FAX N	No	N° de FAX
		(506)	85	1-6759
s, and Construction;				
es et construction:				
		matière (de :	sécurité.
	con érence du client CCC No./N° CCC - Fi L'invitation pr xigée er toutes questions à e s, and Construction: F CANADA include provisions for securi	include provisions for security.	on Date 2015-02 férence du client GETS R CCC No./N° CCC - FMS No./N L'invitation prend file xigée er toutes questions à: e FAX I (506) s, and Construction: F CANADA include provisions for security.	on Date 2015-02-1: érence du client GETS Ref. CCC No./N° CCC - FMS No./N° \ L'invitation prend fin xigée er toutes questions à: Bum (506)85 s, and Construction: F CANADA

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

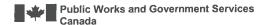
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature





PWGSC/TPSGC Acquisitions 1045 Main Street 1st Floor, Lobby C Unit 108 Moncton, NB E1C 1H1 Bid Fax: (506) 851-6759

Request For a Standing Offer Demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

NB / PEI Division - Moncton Acquisitions Office 1045 Main Street 1st Floor, Lobby C Unit 108 Moncton, NB E1C 1H1 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet OCIR-Viande, volaille, poisson v	/rac					
Solicitation No N° de l'invitati	on	Date				
21201-158961/02/A 2015-02-18						
Client Reference No N° de référence du client GETS Ref. No N° de réf. de SEAC						
21201-158961						
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FI	MS No.	/N°	VME		
MCT-4-37118 (015)						
Solicitation Closes -	L'invitation pro	end 1	in	Time Zone		
at - à 02:00 PM				Fuseau horaire		
on - le 2015-06-12				Atlantic Daylight Saving Time ADT		
				Time AD1		
Delivery Required - Livraison ex	xigėe					
See Herein						
Address Enquiries to: - Adresse	er toutes questions à	:	Bu	uyer ld - ld de l'acheteur		
Drisdelle, Charlotte J.			m	ct015		
Telephone No N° de téléphon	е	FA)	(No	N° de FAX		
(506)851-6948 ()		(50	6)85	1-6759		
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service CORRECTIONAL SERVICE OI 2ND FL. 1045 MAIN ST MONCTON New Brunswick E1C1H1 Canada	s et construction:					
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not Cette Demande d'offre à commandes ne co			re de	sécurité.		

Instructions: Voir aux présentes

Instructions: See Herein

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

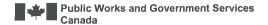
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature





PWGSC/TPSGC Acquisitions 1045 Main Street 1st Floor, Lobby C Unit 108 Moncton, NB E1C 1H1 Bid Fax: (506) 851-6759

Request For a Standing Offer Demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

NB / PEI Division - Moncton Acquisitions Office
1045 Main Street
1st Floor, Lobby C
Unit 108

Moncton, NB E1C 1H1

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet OCIR-Viande, volaille, poisson	vrac			
Solicitation No N° de l'invitat	ion	D	ate	
21201-158961/03/A	2015-02-18			
Client Reference No N° de ré	GETS Ref. No N° de réf. de SEAG			
21201-158961				
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FI	VIS	No./N°	VME
MCT-4-37118 (015)				
Solicitation Closes -	L'invitation pre	er	nd fin	Time Zone
at - à 02:00 PM	·			Fuseau horaire
on - le 2015-09-16				Atlantic Daylight Saving
on - le 2013-09-10				Time ADT
Delivery Required - Livraison e	xigée			
See Herein				
Address Enquiries to: - Adress	er toutes questions à	:	В	uyer ld - ld de l'acheteur
Drisdelle, Charlotte J.			m	ct015
Telephone No N° de téléphon	е		FAX No	o N° de FAX
(506)851-6948 ()			(506)85	51-6759
Destination - of Goods, Service	•			
Destination - des biens, service				
CORRECTIONAL SERVICE O	F CANADA			
2ND FL. 1045 MAIN ST				
MONCTON				
New Brunswick				
E1C1H1				
Canada				
Security - Sécurité				
This request for a Standing Offer does not Cette Demande d'offre à commandes ne co			matière de	sécurité
Cette Demande d'offre à commandes ne co	amprena pas des dispositions	CII	matiere de	SCOULIE.

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

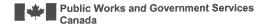
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature





PWGSC/TPSGC Acquisitions 1045 Main Street 1st Floor, Lobby C Unit 108 Moncton, NB E1C 1H1 Bid Fax: (506) 851-6759

Request For a Standing Offer Demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

NB / PEI Division - Moncton Acquisitions Office 1045 Main Street 1st Floor, Lobby C Unit 108 Moncton, NB E1C 1H1 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet OCIR-Viande, volaille, poisson	vrac				
Solicitation No N° de l'invitati	VIII	Date			
21201-158961/04/A 2015-02-18					
Client Reference No N° de référence du client GETS Ref. No N° de réf. de SEA					
21201-158961					
File No N° de dossier MCT-4-37118 (015)	CCC No./N° CCC - FM	IS No./N	VME		
Solicitation Closes -	L'invitation pre	nd fir	Time Zone		
at - à 02:00 PM			Fuseau horaire Atlantic Standard Time		
on - le 2015-12-08			AST		
Delivery Required - Livraison e	xigée				
See Herein					
Address Enquiries to: - Adresso	er toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur		
Drisdelle, Charlotte J.		I	nct015		
Telephone No N° de téléphon	е	FAX N	lo N° de FAX		
(506)851-6948 ()		(506)8	351-6759		
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service CORRECTIONAL SERVICE OF 2ND FL. 1045 MAIN ST MONCTON New Brunswick E1C1H1 Canada	es et construction:				
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not Cette Demande d'offre à commandes ne co			le sécurité.		
Instructions: See Herein					

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature



LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT SOIT ADMINISTRATEURS ET/OU PROPRIÉTAIRES DE L'ENTREPRISE DE L'OFFRANT

/OU PROPRI	ÉTAIRES DE L	- EN I KEPK	ISE AVEC L	EUK IIIKE		
						